



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/18958
1er juillet 1987

ORIGINAL : FRANCAIS

NOTE DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE

La lettre ci-jointe, datée du 1er juillet 1987, a été adressée au Président du Conseil de sécurité par l'Observateur permanent de la République populaire démocratique de Corée auprès de l'Organisation des Nations Unies. Conformément à la demande qui y est faite, le texte de la lettre est distribué en tant que document du Conseil de sécurité.

Annexe

Lettre datée du 1er juillet 1987 adressée au Président du Conseil de sécurité par l'Observateur permanent de la République populaire démocratique de Corée auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : anglais]

J'ai l'honneur de vous faire tenir le texte du mémorandum daté du 22 juin 1987 du Ministère des affaires étrangères de la République populaire démocratique de Corée.

Je vous prie de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et du mémorandum ci-joint du Ministère des affaires étrangères de la République populaire démocratique de Corée comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Observateur permanent de
la République populaire
démocratique de Corée
auprès de l'Organisation
des Nations Unies,

(Signé) PAK Gil Yon

Pièce jointe

Mémorandum, daté du 22 juin 1987, du Ministère des affaires étrangères
de la République populaire démocratique de Corée

Le Ministère des affaires étrangères de la République populaire démocratique de Corée publie le présent mémorandum parce qu'il estime nécessaire de préciser la position de principe du Gouvernement de la République touchant l'admission à l'ONU et de dénoncer les manoeuvres des autorités américaines et sud-coréennes qui tentent de perpétuer la division du pays en insistant récemment plus que jamais sur la condition de "l'admission simultanée à l'ONU".

1. Position du Gouvernement de la République populaire démocratique de Corée
touchant l'admission à l'ONU

Dès sa création, la République populaire démocratique de Corée s'est conformée aux dispositions de la Charte des Nations Unies et n'a ménagé aucun effort pour obtenir son admission à l'ONU.

La République populaire démocratique de Corée est un Etat souverain indépendant qui tire sa légitimité des suffrages de 99,97 % des électeurs de Corée du Nord et de 77,52 % des électeurs de Corée du Sud exprimés lors des élections générales qui ont eu lieu en août 1948 sur tout le territoire de Corée.

Le Gouvernement a adressé par télégramme au Secrétariat de l'ONU une demande d'admission à l'Organisation en février 1949.

Des Etats Membres de l'ONU épris de justice et de paix ont appuyé sans réserve la demande d'admission de la République populaire démocratique de Corée.

Mais les Etats-Unis n'ont pas cessé de s'opposer à l'admission de la République populaire en mettant à profit leur influence prédominante à l'ONU à cette époque.

C'est ainsi que la République populaire démocratique de Corée n'a pu obtenir gain de cause.

L'opposition des Etats-Unis à l'admission de la République populaire était motivée par leur intention de mettre en place un gouvernement fantoche en tant qu'instrument de domination coloniale imposée par la force des armes en Corée du Sud et présenté comme étant un "gouvernement légitime" représentant l'ensemble de la Corée.

Il s'agissait là d'une atteinte à la souveraineté de la République populaire démocratique de Corée dont le Gouvernement est le seul Gouvernement légitime de la péninsule coréenne et d'une violation de la Charte des Nations Unies et de ses idéaux.

Le Gouvernement de la République populaire démocratique de Corée n'a pas modifié sa position en ce qui concerne l'admission à l'ONU.

Il est manifeste que la République populaire démocratique de Corée doit siéger à l'ONU en tant qu'Etat indépendant et souverain.

Or, la question de l'admission de la Corée à l'ONU est indissociable de la cause de la réunification nationale.

La République populaire démocratique de Corée a appelé l'attention sur la question de l'admission à l'ONU afin que les autorités américaines et sud-coréennes ne s'en servent pas à des fins politiques en la subordonnant comme ils l'ont fait obstinément depuis le début des années 70 à la supercherie des "deux Corées".

L'admission simultanée à l'ONU du Nord et du Sud de la Corée en tant qu'Etat divisé est une violation flagrante des buts et principes des Nations Unies.

Le paragraphe 2 de l'Article premier de la Charte des Nations Unies stipule que les buts visés sont de "développer entre les nations des relations amicales et de consolider la paix du monde".

Si la Corée, qui pendant des millénaires a été une nation homogène, est forcée d'entrer divisée à l'ONU, comment une telle exigence peut-elle être jugée conforme aux buts de l'Organisation qui sont de "développer entre les nations des relations amicales" et de "consolider la paix du monde?".

Si la péninsule coréenne ne connaît pas la paix mais une atmosphère de malentendus, de méfiance et de tensions accrues, ce n'est pas parce que le nord et le sud de la Corée ne sont pas membres de l'ONU, mais c'est parce que le nord et le sud du pays sont divisés au lieu d'être réunifiés.

La reconnaissance internationale de cette division et sa pérennisation sont absolument contraires aux buts de l'Organisation des Nations Unies.

Afin d'assurer la paix dans la péninsule coréenne, d'étayer la confiance entre le nord et le sud et de faire régner l'harmonie, il convient de mettre fin à la division et de procéder à la réunification.

Le peuple coréen désire être admis à l'ONU, mais ne peut tolérer que cette admission à l'ONU soit utilisée pour perpétuer la division du pays et non pour assurer la réunification.

Il est clair pour tout le monde que, si c'est une Corée divisée qui est admise à l'Organisation des Nations Unies, ainsi que l'entendent les autorités américaines et sud-coréennes, la Corée sera reconnue internationalement comme étant "deux Etats" et restera divisée pour toujours.

C'est pour cette raison que le Gouvernement de la République populaire démocratique de Corée soutient que la Corée ne doit être admise à l'ONU que sous un seul nom après la réunification ou la création d'une confédération du Nord et du Sud, conformément au vœu unanime de la nation qui souhaite d'abord la réunification du pays, et ensuite son admission à l'ONU.

Le Gouvernement de la République populaire démocratique de Corée a fait en 1960 des propositions tendant à établir une confédération du Nord et du Sud et, au début des années 70, a proposé l'admission du pays à l'ONU sous une forme confédérale.

En octobre 1980, il a proposé la création d'une République confédérée démocratique de Koryo qui demanderait ensuite son admission à l'ONU.

Le communiqué commun Nord-Sud nationalement et internationalement explicité par l'accord entre le nord et le sud de la Corée en date du 4 juillet 1972, précisait que la réunification du pays "devrait être réalisée d'une manière indépendante, sans participation ou ingérence de l'étranger;" "par des moyens pacifiques, sans recours aux armes;" et qu'"il convenait avant tout de promouvoir la réalisation d'une vaste unité nationale, en surmontant les divergences idéologiques et la différence des idéaux et des systèmes sociaux".

La position du Gouvernement de la République populaire démocratique de Corée concernant l'admission du pays à l'ONU est en totale harmonie avec l'esprit du communiqué commun Nord-Sud du 4 juillet; elle est conforme à l'esprit de la Charte des Nations Unies qui énonce le principe du respect du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

2. La proposition tendant à "l'admission simultanée à l'ONU" est une conséquence de la politique américaine des "deux Corées"

Pourquoi les Etats-Unis, qui se sont obstinément opposés à l'admission à l'ONU de la République populaire démocratique de Corée, se font-ils maintenant les promoteurs de la politique de "l'admission simultanée à l'ONU" du nord et du sud de la Corée?

Loin d'être due à la générosité des Etats-Unis ou à leur désir de paix, cette attitude correspond à leurs objectifs politiques pervers.

Après avoir occupé, le 8 septembre 1945 la Corée du Sud, sous prétexte de désarmer l'armée japonaise à la fin de la deuxième guerre mondiale, les Etats-Unis se sont efforcés d'étendre leur emprise coloniale sur l'ensemble de la Corée.

Ils ont fabriqué de toutes pièces une prétendue "République de Corée", comme instrument de domination néo-coloniale sur la Corée du Sud et ont, par la suite, provoqué une guerre d'agression contre la République populaire démocratique de Corée.

Cette guerre s'est achevée par la défaite des Etats-Unis.

N'ayant pas réussi à imposer leur domination coloniale sur toute la Corée, les Etats-Unis ont mis au point la politique des "deux Corées" en vue de s'emparer de la Corée du Sud seule pour en faire leur colonie et leur base militaire.

L'affaire des "deux Corées" bat son plein depuis que les Etats-Unis ont prôné la "doctrine de Nixon" et proclamé le "gel" et le "maintien du statu quo" des pays divisés comme étant l'objectif principal de leur politique étrangère.

Comme tremplin pour la réalisation de cet objectif, ils ont proposé "l'entrée simultanée à l'Organisation des Nations Unies".

Les autorités américaines ont proclamé ouvertement que "l'entrée simultanée à l'ONU" était "la politique la plus réaliste pour légaliser la situation actuelle" de division entre le Nord et le Sud.

Au début des années 70, lorsque les dialogues ont commencé entre le nord et le sud de la Corée, les Etats-Unis, saisissant cette occasion unique de fabriquer "deux Corées", ont poussé les autorités de la Corée du Sud à accepter cette division et finalement à proclamer une politique d'"entrée simultanée à l'ONU" afin de geler et de perpétuer la division du pays.

Le but des Etats-Unis est d'obtenir que la communauté internationale "reconnaisse" l'existence de deux "Etats indépendants" sur la péninsule coréenne grâce à l'entrée simultanée à l'ONU de la Corée du Sud et de la Corée du Nord.

Le peuple coréen ne peut plus continuer d'accepter les souffrances et les malheurs causés par le partage du territoire et la division de la nation qui durent depuis 40 ans. Pourquoi devrions-nous maintenant porter la question de la division à la tribune de l'ONU pour la faire reconnaître et régler?

Aucun Coréen ne veut le faire.

Ce sont uniquement les Etats-Unis et leurs chiens courants qui veulent diviser le nord et le sud de la Corée et s'emparer pour toujours de la Corée du Sud pour en faire leur colonie et leur base militaire.

Les dirigeants américains successifs ont dit que si les Etats-Unis ne gardaient pas leur emprise sur l'Asie ils perdraient le monde; une fois qu'ils auraient saisi la dague qu'est la péninsule coréenne, ils pourraient s'en servir pour s'emparer à volonté du continent asiatique.

Exprimant les intentions cachées de la classe dirigeante américaine, Vance, ancien Secrétaire d'Etat américain, a dit le 27 janvier 1978 que les Etats-Unis ne lâcheraient pas l'Asie et en particulier la Corée du Sud, zone d'une très grande importance stratégique.

Afin de masquer leurs sordides ambitions, les Etats-Unis et les autorités sud-coréennes présentent "l'entrée simultanée à l'ONU" par la Corée du Nord et la Corée du Sud comme un "moyen" d'accroître les chances de dialogue et de coopération et de "détente" et de "paix durable" sur la péninsule coréenne.

Mais la réalité est en fait bien différente.

Vu l'attitude négative des autorités sud-coréennes à l'égard du dialogue et de la réunification, un dialogue a peu de chances d'aboutir même au sein d'une même nation. Il est donc absurde de vouloir prétendre que l'on accroîtrait les chances de dialogue avec l'entrée à l'ONU des "deux Etats" divisés.

La division est un facteur de mésentente, de suspicion et de graves tensions. La perpétuer ne peut que contribuer à les aggraver.

Le moyen de réduire la tension et d'instaurer la paix dans la péninsule de Corée n'est pas d'admettre simultanément le nord et le sud de la Corée à l'ONU, mais d'organiser des négociations entre les autorités intéressées.

Si l'on veut réduire la tension chaque jour plus grande dans la péninsule de Corée et assurer la paix dans cette région, il est impératif de prendre des mesures concrètes, notamment des pourparlers politiques et militaires entre le Nord et le Sud à un échelon élevé, des pourparlers tripartites auxquels participeraient notre République, les Etats-Unis et la Corée du Sud en vue de conclure un accord de paix et d'adopter une déclaration de non-agression qui s'inspirerait des propositions du Gouvernement de la République populaire démocratique de Corée.

Faisant fi de ces réalités pourtant évidentes, les Etats-Unis et les autorités sud-coréennes s'accrochent avec entêtement à la tactique dite de "l'admission simultanée à l'ONU" dont l'un des objectifs est de présenter la Corée du Sud comme un "Etat indépendant" alors que ce pays n'est rien de plus qu'une colonie des Etats-Unis.

Un Etat indépendant doit être en mesure d'exercer souverainement le droit de déterminer et de conduire concrètement sa politique intérieure et extérieure, ainsi que son autorité suprême sur son armée.

La Corée du Sud n'est ni plus ni moins qu'une colonie que les Etats-Unis ont créée par la force des armes, et qui vit sous la protection et grâce aux subsides qui lui sont accordés par les Etats-Unis.

En fait, les Etats-Unis dirigent sans partage la Corée du Sud, et le soi-disant "gouvernement" sud-coréen n'est qu'un instrument d'agression qu'ils manipulent comme ils l'entendent.

Le journal japonais Economist a écrit que le "Gouvernement" sud-coréen ne peut ni exercer les prérogatives qui sont l'apanage des pays souverains, ni conduire des opérations indépendantes sans s'en référer au préalable aux Etats-Unis dont ils reçoivent leurs autorisations et leurs ordres pour tout ce qui a trait aux armes, aux munitions et au matériel.

Le peuple coréen n'acceptera jamais la proposition dite de "l'admission simultanée à l'ONU" du nord et du sud de la Corée car une telle mesure ne ferait qu'accroître les malheurs et les souffrances déjà insupportables de la nation coréenne.

3. Argumentation fallacieuse des autorités sud-coréennes pour justifier la proposition concernant "l'entrée simultanée à l'ONU"

Compte tenu de son caractère, la question de l'admission de la Corée à l'Organisation des Nations Unies doit être préalablement débattue à l'échelon de notre nation, qui est la véritable intéressée, avant d'être portée devant l'Organisation des Nations Unies.

Si la question de "l'admission simultanée à l'ONU" du nord et du sud de la Corée est portée devant l'ONU sur la base de l'opinion de l'une quelconque des deux parties avant que le Nord et le Sud se soient entendus sur la question, il y aura là une violation du principe du droit à l'autodétermination énoncé au paragraphe 7 de l'Article 2 qui dispose ce qui suit : "Aucune disposition de la présente Charte n'autorise les Nations Unies à intervenir dans des affaires qui relèvent essentiellement de la compétence nationale d'un Etat ni n'oblige les Membres à soumettre des affaires de ce genre à une procédure de règlement aux termes de la présente Charte."

Lorsque le Viet Nam était encore divisé entre le nord et le sud, la question de l'admission simultanée ou séparée à l'Organisation des Nations Unies avait été soulevée au sein de l'Organisation. C'est finalement après sa réunification qu'il avait été admis à l'Organisation.

La question de l'entrée à l'Organisation des Nations Unies de l'Allemagne de l'Est et de l'Allemagne de l'Ouest a, elle, été résolue après accord entre les deux parties.

Tout indique que l'admission à l'ONU d'un pays divisé pose un grave problème politique qui, de par sa nature, ne devrait pas être abordé de la même façon que lorsqu'il s'agit de pays indépendants unifiés.

Il n'empêche que les autorités sud-coréennes inventent différents sophismes pour légitimer et justifier leur proposition insensée d'"admission simultanée à l'Organisation des Nations Unies" de la Corée du Nord et de la Corée du Sud.

Ils font beaucoup de bruit comme si le fait que de nombreux pays aient noué des relations diplomatiques avec la Corée du Nord et la Corée du Sud justifiait de quelque manière que ce soit l'"admission simultanée à l'Organisation des Nations Unies" de la Corée du Sud et de la Corée du Nord.

Les tenants de la division cherchent ainsi à exploiter les relations entre les pays à des fins politiques.

Le Gouvernement de la République populaire démocratique de Corée a établi des relations diplomatiques et forge des liens d'amitié et de coopération avec les pays épris de paix conformément aux principes sur lesquels repose sa politique étrangère - l'indépendance, l'amitié et la paix.

Alors que le respect dont jouit la République populaire démocratique de Corée dans le monde s'affermi et que ses relations d'amitié et de coopération avec différents pays s'élargissent et se développent, même les pays qui, par le passé, n'avaient de "relations diplomatiques" qu'avec la Corée du Sud en ont maintenant avec notre république.

C'est là le résultat logique du crédit international que nous avons acquis et de la politique étrangère indépendante que mène notre république.

Le Gouvernement de la République populaire démocratique de Corée a établi des relations diplomatiques avec les pays qui ont des liens avec la Corée du Sud dans un esprit d'amitié et de coopération. L'Organisation des Nations Unies est une organisation internationale.

Les autorités sud-coréennes tentent d'en faire un argument en faveur de l'"admission simultanée à l'Organisation des Nations Unies". Elles ne font en cela que révéler leur intention d'exploiter les "relations diplomatiques" avec d'autres pays pour perpétuer la partition.

Les autorités sud-coréennes prétendent que l'opposition de la République populaire démocratique de Corée à l'"admission simultanée à l'Organisation des Nations Unies" est déraisonnable, vu qu'elle fait partie des institutions spécialisées des Nations Unies aux côtés de leur pays.

Ce n'est là qu'un sophisme maladroit.

Le Gouvernement de la République populaire démocratique de Corée est devenu membre des institutions spécialisées des Nations Unies et a participé aux activités destinées à élargir et à développer la coopération et les échanges avec différents pays du monde dans les domaines de l'économie, de la culture, de la science et de la technique.

L'affiliation aux institutions spécialisées des Nations Unies et l'admission à l'Organisation des Nations Unies sont des choses différentes à plusieurs égards, notamment en ce qui concerne les buts, les principes, les conditions d'admission et l'objet, parce que ces entités ont chacune leur caractère propre.

Au sein des institutions spécialisées des Nations Unies, les groupes ou régions, et bien entendu les Etats indépendants, peuvent être admis et mener des activités en tant que membres ou membres associés. Certains pays, comme la Suisse, sont devenus membres des institutions spécialisées des Nations Unies sans pour autant être membres de l'Organisation des Nations Unies.

Par conséquent, l'affiliation aux institutions spécialisées des Nations Unies et l'adhésion à l'Organisation des Nations Unies ne doivent et ne peuvent pas être considérées comme une seule et même chose.

Les autorités sud-coréennes essaient de justifier leur proposition d'"admission simultanée à l'Organisation des Nations Unies" en citant l'exemple du Tanganyika et de Zanzibar. A l'origine, le Tanganyika et Zanzibar sont devenus membres de l'Organisation des Nations Unies en tant qu'Etats indépendants distincts avant de devenir un Etat unifié siégeant à l'Organisation sous le nom de République-Unie de Tanzanie.

La situation n'avait donc absolument rien de comparable avec l'admission à l'Organisation des Nations Unies du nord et du sud d'une Corée provisoirement divisée.

De plus, les autorités sud-coréennes ont recours à des sophismes pitoyables, déformant une réalité par ailleurs très claire.

Les autorités sud-coréennes, obsédées par l'idée de partition du pays, estiment que même si un gouvernement confédéral établi sur la péninsule coréenne devient membre de l'Organisation des Nations Unies, ce gouvernement ne pourrait pas y exprimer de vues impartiales car il serait fondé sur des idéologies et des systèmes différents.

Ce n'est qu'un autre sophisme pour contrer la proposition fort raisonnable et fort réaliste visant à établir un Etat confédéral démocratique acceptant tels quels les idéologies et les systèmes existant dans le nord et le sud de la Corée et maintenir la division du pays à tout prix.

Dans tout pays, le gouvernement représente des citoyens qui vivent ensemble tout en ayant des idées différentes. Ainsi, si le nord et le sud de la Corée s'unissaient pour former une république confédérale, l'Assemblée confédérale nationale suprême et le Comité confédéral permanent permettraient de représenter la République confédérale dans son ensemble en dépit des idées et des systèmes différents du nord et du sud et de mener une politique étrangère répondant aux vœux du peuple coréen tout entier.

Récemment, les autorités sud-coréennes ont indiqué que leur idéologie et leur système n'étaient absolument pas compatibles avec la création d'une république confédérale du nord et du sud et ont prôné la théorie dite de la "priorité des systèmes". Elles ont donné là une preuve de leur volonté de s'opposer à la réunification du pays et d'en perpétuer la partition, contrairement aux intérêts nationaux.

Les Etats-Unis et les autorités sud-coréennes ne peuvent cependant en aucune façon justifier leur politique d'"admission simultanée à l'Organisation des Nations Unies".

Les faits montrent que c'est là une politique "divisionniste" qui vise à empêcher la réunification de la Corée et à justifier la domination coloniale de la Corée du Sud par les Etats-Unis, et qui va à l'encontre des aspirations du peuple coréen à la réunification nationale et des principes de la Charte des Nations Unies.

Nous exprimons l'espoir que tous les gouvernements et peuples épris de justice et de paix rejeteront la proposition d'"admission simultanée à l'Organisation des Nations Unies" défendue par les Etats-Unis et les autorités sud-coréennes afin de perpétuer la partition de la Corée, et qu'ils soutiendront activement celle de la République populaire démocratique de Corée qui souhaite que le nord et le sud de la Corée entrent dès que possible à l'Organisation des Nations Unies sous un même nom.

Pyongyang, le 22 juin 1987

